

CONSEILS DE PREVENTION

COVID-19 : Rentrée scolaire du 11 mai 2020



Quelles sont les consignes que tout un chacun devra respecter sur le chemin de l'école à la reprise du 11 mai ?

- Les adultes qui ne sont pas directement impliqués dans l'activité scolaire, par exemple les parents qui amènent leurs enfants à l'école, doivent éviter les alentours du bâtiment. De même, les adultes et/ou les parents doivent éviter de se regrouper près de l'école.
- A la sortie de cours, les élèves devront quitter immédiatement le préau ou se rendre aux activités parascolaires. Tout rassemblement est proscrit.
- Si vous devez absolument amener votre enfant en voiture à l'école, arrêtez-vous dans un endroit autorisé et sûr, le temps nécessaire pour le laisser descendre du véhicule, puis quittez les lieux. A la sortie des classes, venez chercher l'enfant APRES l'heure de sortie. C'est lui/elle qui doit vous attendre et non l'inverse. Cette façon de faire fluidifie le trafic et évite des rassemblements.
- Pour rappel général, dans les transports publics : si les distanciations sociales ne peuvent être respectées, le port du masque est conseillé aux heures de pointe.
- Dans les transports scolaires : la distanciation sociale doit être respectée entre adultes et entre les adultes et les enfants. Dans le cas contraire, les adultes (chauffeur et accompagnant) doivent porter un masque. Elle n'a pas à être observée entre les enfants.

- PEDIBUS et chemin des écoliers : le PEDIBUS peut fonctionner comme à l'accoutumée pour les enfants. Il s'agira pour l'adulte de garder la distance préconisée.

Plus d'informations :

<https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/hotline-et-informations-sur-le-coronavirus/informations-destinees-aux-parents-et-aux-professionnels-de-la-formation-dans-le-canton-de-vaud-coronavirus-covid-19/#c2062470>

<https://www.vd.ch/toutes-les-autorites/departements/departement-de-la-formation-de-la-jeunesse-et-de-la-culture-dfjc/decisions-dfjc/> -> Décision 170

Nous vous remercions pour votre collaboration en faveur de la sécurité des enfants ainsi que pour le respect des normes en lien avec le COVID-19.

Communication et RP

Rue du Lac 118
C.P. 434

T. 021 966 83 33
F. 021 966 83 01

communication@securiv.ch
www.securite-riviera.ch